Mercredis Janvier 2027

(établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) _____ titulaire de l'autorité parentale.
Demeurant à : _____
Désire inscrire mon fils, ma fille _____
Date de naissance : _____

Cocher impérativement la stucture

Aunay ☐ Auneau ☐ Béville ☐ Le Gué de Longroi ☐ Châtenay ☐

Cocher les jours réservés

Mercredi 06 Janvier ☐
Mercredi 13 Janvier ☐
Mercredi 20 Janvier ☐
Mercredi 27 Janvier ☐

Date limite d'inscription
16 Décembre 2026
Sous réserve de places disponibles

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas déjà en notre possession) : ☐

Inscription hors délai (8jours avant le jour J) tarif de base + 20% (compris entre 8.85€ et 21.72 €)

- Famillle résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (tarif avec repas) :
  = tarif de base (compris entre 7.38€ et 18.10 €) ..... x ..... journée(s) = ... €
- Famillle dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (tarif avec repas) :
  = tarif unique 25.34€ ..... x ..... journée(s) = ... €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 4.40 €/journée = - 4.40 € x ..... journée(s) = ... €

TOTAL (montant à régler) = ... €

Je règle en : *(indiquer le montant)*

☐ **Chèque :** _____ **n° du/des chèque(s)** _____
☐ **CESU 2026 / ANCV :** _____ ☐ **Espèces :** _____
☐ **CB** ***(à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)***

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :

Mercredis Février 2027

(établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) _____ titulaire de l'autorité parentale.
Demeurant à : _____
Désire inscrire mon fils, ma fille _____
Date de naissance : _____

Cocher impérativement la stucture

Aunay ☐ Auneau ☐ Béville ☐ Le Gué de Longroi ☐ Châtenay ☐

Cocher les jours réservés

Mercredi 03 Février ☐
Mercredi 10 Février ☐
Mercredi 17 Février ☐

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas déjà en notre possession : ☐

Inscription hors délai (8jours avant le jour J) tarif de base + 20% (compris entre 8.85€ et 21.72 €)

- Famillle résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (tarif avec repas) :
  = tarif de base (compris entre 7.38€ et 18.10 €) ..... x ..... journée(s) = ... €
- Famillle dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (tarif avec repas) :
  = tarif unique 25.34€ ..... x ..... journée(s) = ... €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 4.40 €/journée = - 4.40 € x ..... journée(s) = ... €

TOTAL (montant à régler) = ... €

Je règle en : *(indiquer le montant)*

☐ **Chèque :** _____ **n° du/des chèque(s)** _____
☐ **CESU 2026 / ANCV :** _____ ☐ **Espèces :** _____
☐ **CB** ***(à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)***

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :

Le tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille).
Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

L'inscription implique l'acception pleine et entière du réglement de fonctionnement de la structure, téléchargeable sur le site des PEP28 : www.lespep28.org

en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre sous 8 jours.

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible accompagnée **obligatoirement du réglement** qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande contraire de votre part.